

FICHE DE DONNEES DE SECURITE



Texture gel

RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

1.1. IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

Nom du produit : Texture Gel
Référence : XUCK-Texture Gel

1.2. UTILISATIONS IDENTIFIEES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE ET UTILISATIONS DECONSEILLEES

Utilisation de la substance/mélange : Gel hybride UV-LED pour les ongles

1.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Personne responsable : M'Novae – 120 Boulevard Ampère ; 79180 CHAURAY
Téléphone : 05.49.28.20.95
Web site : <https://mnails.fr>
e-mail : reglementaire@mnovae.fr - info@mnails.fr

1.4. NUMERO D'APPEL D'URGENCE

Numéro de téléphone d'appel d'urgence :

Pays	Organisme/société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA	http://www.centre-antipoison.net	+33(0)1 45 42 59 59	-

RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE

Classification de la substance ou du mélange**Classification selon WE/1272/2008 (CLP)**

Acute Tox. 4	H302	Dangereux en cas d'ingestion.
Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation de la peau.
Skin Sens. 1	H317	Peut provoquer une réaction d'allergie cutanée.
Eye Irrit. 2	H319	Cause une irritation sévère des yeux.
STOT SE 3	H335	Peut causer une irritation des voies respiratoires.

2.2 ELEMENTS D'ETIQUETAGE

Mot d'avertissement : Attention

Mentions de danger :

Acute Tox. 4	H302	Dangereux en cas d'ingestion.
Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation de la peau.



Référence : RG_TEXTURE_GEL_FDS	Date de création : 09/01/2025	Date de révision : 09/01/2025
--------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

Skin Sens. 1	H317	Peut provoquer une réaction d'allergie cutanée.
Eye Irrit. 2	H319	Cause une irritation sévère des yeux.
STOT SE 3	H335	Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Conseils de prudence :

P102	Tenir hors de la portée des enfants.
P210	Tenir éloigner de la chaleur, des étincelles, des flammes ouvertes ou des surfaces chaudes – Ne pas fumer.
P235	Garder au frais.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit.
P280	Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé.

2.3. AUTRES DANGERS

Non déterminé.

RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. SUBSTANCES

Non inclus.

3.2. MELANGES

Nom INCI	Nom IUPAC	CAS	EINCS	%	Fonction
ACRYLATE COPOLYMER	butyl prop-2-enoate;methyl 2-methylprop-2-enoate;2-methyl prop-2-enoic acid	25035-69-2	607-492-1	40-65	Agent filmogène
ISOBORNYL ACRYLATE	(1S,2S,4S)-1,7,7-trimethylbicyclo[2.2.1]heptan-2-yl prop-2-enoate	5888-33-5	227-561-6	10-30	Agent filmogène
ISOBORNYL METHACRYLATE	[(1R,2R,4R)-1,7,7-trimethyl-2-bicyclo[2.2.1]heptanyl] 2-methylprop-2-enoate	7534-94-3	231-403-1	10-20	Agent filmogène
SILICA	dioxosilane	7631-86-9	231-545-4	1-10	Agent de contrôle de la viscosité
ETHYL TRIMETHYBENZOYL PHENYLPHOSPHINATE	ethyl phenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphinate	84434-11-7	282-810-6	1-5	Absorbant UV

Le texte complet des H-phrases est fourni dans la section 16.

RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

Premiers soins après inhalation

Amener la personne à l'air frais. Si la respiration s'est arrêtée, administrer une respiration artificielle et appeler un médecin. Si les symptômes se développent et persistent, consulter un médecin.

Premiers soins après contact avec la peau

Retirer immédiatement les vêtements et chaussures contaminés. Nettoyer les surfaces de contact avec de l'eau et du savon pendant 15 minutes. Laver les vêtements avant de les reporter. Si une irritation ou une réaction allergique surviennent, consulter immédiatement un médecin.

Premiers soins après contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant 15 minutes et consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion

Ne pas faire vomir. Grader son calme. Consulter un médecin immédiatement.

4.2. SYMPTOMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS, TOUS DEUX AIGUS ET RETARDES

Contact avec la peau

Brûlures, rougeurs, sécheresses, et réactions allergiques peuvent survenir.

Contact avec les yeux

Larmolement, brûlure, rougeur, irritation.

Ingestion

Problèmes gastriques, nausées, vomissements, diarrhées

Inhalation

Mots de têtes, vertiges.

4.3. INDICATION DES EVENTUELS SOINS MEDICAUX IMMEDIATS ET TRAITEMENTS SPECIAUX NECESSAIRES

Après un examen complet de la victime, le médecin décide quelle démarche de soin devra être prise.

RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE INCENDIE

5.1. MOYENS D'EXTINCTION

Utiliser du dioxyde de carbone ou des produits chimiques secs pour des petits feux, de la mousse aqueuse pour les grands incendies. Ne pas utiliser de jet d'eau.

5.2. DANGERS PARTICULIERS RESULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE

Des températures élevées et des conditions d'incendie peuvent provoquer une polymérisation rapide et incontrôlée pouvant entraîner une explosion et une rupture violente des cuves ou des récipients de stockage. Eviter l'utilisation d'un jet d'eau pour contrôler les feux, car une formation de mousse peut se produire. Refroidir des contenant avec de l'eau.

5.3. CONSEILS AUX POMPIERS

Retirer toutes les sources d'inflammation. Porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet et individuel lors de l'entrée dans un endroit confiné où il existe un risque exposition aux

vapeurs ou aux produits de combustion. Ne pas laisser les écoulements provenant des incendies entrer dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. PRECAUTIONS INDIVIDUELLES, EQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCEDURES D'URGENCE

Une polymérisation spontanée peut survenir. Eliminer les sources d'inflammation. Utiliser des protections pour les yeux et la peau.

La réglementation américaine (CERCLA) exige que les déversements et les rejets dans le sol, l'eau et l'air soient déclarés en quantité supérieures aux quantités à déclarer. Le numéro sans frais du centre national d'intervention de la garde côtière américaine est le 800) 424-8802.

6.2. PRECAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Empêcher le produit de se répandre dans l'environnement. Ne pas laisser pénétrer dans les eaux souterraines, les plans d'eau et les cours d'eau ou dans les eaux usées. Placer les récipients qui fuient dans des endroits bien ventilés.

6.3. MATERIEL ET METHODES DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Absorber les petits déversements avec des solides inertes (comme de la vermiculite, de l'argile) et balayer/déblayer dans un contenant à déchet. Conserver dans un récipient partiellement rempli et fermé jusqu'à élimination. Laver la zone de déversement avec une solution détergente et aqueuse forte ; rincer à l'eau, mais minimiser l'utilisation d'eau durant le nettoyage. Ne pas rincer à l'égout.

6.4. REFERENCES AUX AUTRES SECTIONS

Disposition du produit – Rubrique 13

Protection personnelle – Rubrique 8

RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. PRECAUTIONS A PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs et buées. Ne pas chauffer ou pulvériser. Utiliser uniquement dans une zone pourvue d'une ventilation aspirante appropriée. Produit extrêmement sensible à la lumière – éviter l'exposition à la lumière. Garder le récipient fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Retirer immédiatement tous les vêtements, chaussures, ceintures et autres articles en cuir contaminés. Laver soigneusement les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Laver soigneusement la peau au savon et à l'eau après manipulation. Les solvants ne doivent pas être utilisés pour nettoyer la peau en raison d'une augmentation du risque de pénétration.

7.2. CONDITIONS DE STOCKAGE SANS DANGER, Y COMPRIS D'EVENTUELLES INCOMPATIBILITES

Tenir éloigner des flammes ouvertes, de la chaleur, des étincelles et des sources de lumière. Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans un contenant d'origine à des températures inférieures à 26°C (80°F).

7.3. UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIERE(S)

Gel pour ongles.

RUBRIQUE 8 : CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. PARAMETRES DE CONTROLE

La composition du produit ne contient pas de composants sujets à une exposition de contrôle sur le lieu de travail.

8.2. CONTROLES DE L'EXPOSITION

Une ventilation par aspiration localisée est recommandée lorsque la ventilation générale n'est pas suffisante pour contrôler la contamination atmosphérique en dessous des limites d'exposition professionnelle.

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection des mains et du corps

Porter des gants imperméables (Matériau recommandé : Néoprène). Porter des vêtements de protection à manches longues pour empêcher l'exposition de la peau.

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes avec des protections latérales. Dans un environnement présentant des risques d'éclaboussures, des lunettes de protection contre des produits chimiques doivent être utilisées en combinaison avec un masque de protection facial complet.

Protection des voies respiratoires

En cas de ventilation insuffisante et quand le matériau est manipulé à des températures élevées ou dans des conditions de formation de vapeur, porter un appareil respiratoire autonome approprié.

Contrôle de l'exposition à l'environnement

Ne pas laisser entrer dans l'eau souterraines, les eaux usées, les déchets, ou le sol.

RUBRIQUE 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 INFORMATIONS SUR LES PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES BASIQUES

Apparence :	Gel transparent
Odeur ou seuil olfactif :	Légère
pH :	Non applicable
Point d'ébullition :	> 200°F/93°C
Inflammabilité :	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives :	Aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes :	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur :	Aucune donnée disponible
Densité relative (H₂O = 1) :	1,10
Solubilité dans l'eau (20°C) :	Faible
Viscosité :	Pas de données
Densité de vapeur :	Pas de données
Taux d'évaporation :	Pas de données
Teneur en COV (volatiles totaux) :	0,80%

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Pas d'autres études.

RUBRIQUE 10 : STABILITE ET REACTIVITE

10.1. REACTIVITE

Le produit est stable dans les conditions recommandées de transport et de stockage.

10.2. STABILITE CHIMIQUE

Pas de données pour la composition.

10.3. POSSIBILITE DE REACTIONS DANGEREUSES

Peut polymériser. Une polymérisation incontrôlée peut provoquer une libération de chaleur violente et une élévation de la pression. Cela peut aboutir à des explosions et la rupture violente des récipients de stockages fermés ou des contenants.

10.4. CONDITIONS A EVITER

Stockage à une température supérieure à 80°F, exposition à la lumière, contamination par des matériaux incompatibles (particulièrement des agents oxydants forts), chaleur, étincelles, flammes ouvertes.

10.5. MATERIAUX INCOMPATIBLES

Initiateurs de polymérisation y compris les agents d'oxydation forts, bases fortes et acides forts.

10.6. PRODUITS DE COMPOSITION DANGEREUX

Oxydes de carbone, oxydes d'azote, diméthylamine, vapeur organiques irritantes, fumées toxiques.

RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 INFORMATION SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

HEMA :	LD ₅₀ /Orale/rat : >5000 mg/kg LD ₅₀ /Dermique/lapin : >3000 mg/kg
Contact cutanée :	Peut causer des rougeurs, sécheresses, réactions allergiques.
Contact oculaire :	Peut causer des rougeurs ; brûlures, larmoiements, irritations.
Ingestion :	Peut causer des problèmes gastriques.
Inhalation :	Peut causer des maux de tête et des vertiges.
Sensibilisation :	Peut causer des réactions allergiques.
Mutagénicité :	AND
Toxicité subchronique :	AND

RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 TOXICITE

HEMA :	
Poisson :	LC ₅₀ 227 mg/l/96h (<i>Pimephales promelas</i>)
Poisson	LC ₅₀ 360 mg/l/48h (<i>Leuciscus idus</i>)

12.2. PERSISTANCE ET DEGRADABILITE

Pas de données pour la composition.

12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Pas de données pour la composition.

12.4. MOBILITE DANS LE SOL

Pas de données pour la composition.

12.5. RESULTATS DE L'EVALUATION PBT

Non applicable.

12.6. AUTRES EFFETS NEFASTES

Non testés.

RUBRIQUE 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. METHODE DE TRAITEMENT DES DECHETS

Ne pas laisser aller dans l'environnement. Eliminer les déchets conformément aux réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. NUMERO ONU

Le produit n'est pas classé comme dangereux durant le transport.

14.2. NOM D'EXPEDITION DE L'ONU

Le produit n'est pas classé comme dangereux durant le transport.

14.3. CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT.

Le produit n'est pas classé comme dangereux durant le transport.

14.4 GROUPE D'EMBALLAGE

Le produit n'est pas classé comme dangereux durant le transport.

14.5. DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Ne pas laisser entrer dans l'environnement.

14.6. PRECAUTIONS SPECIALES POUR LES UTILISATEURS

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15.1. REGLEMENTATION/LEGISLATIONS POUR LA SECURITE, LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT CONCERNANT LES SUBSTANCES OU LES MELANGES

Le Règlement CE n°1907/2006 du Parlement européen et du conseil du 18 Décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la Directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la Directive 76/769/CEE du Conseil et les Directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, le règlement CE n° 1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 16 Décembre 2008 sur la Classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges, modifiant abrogeant les Directives 67/548/CEE et 1999/45/CE, et modifiant le Règlement CE n° 1907/2006 et la Directive 67/548/CEE du Conseil du 17 juin 1967 sur le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses.

La Directive 1999/45/CE du Parlement Européen et du Conseil du 31 Mai 1999 concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats membres à propos de la classification, de l'emballage et de l'étiquetage des préparations dangereuses.

Le règlement (EU) n°790/2009 de la Commission du 10 Août 2009 modifiant , aux fins de son adaptation au progrès technique et scientifique, le Règlement CE n°1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges.

Le Règlement (EU) n°453/2010 de la Commission du 20 Mai 2010 modifiant le Règlement (CE) n°1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (REACH).

Réglementations Internationales :

EINECS : Inventaire Européen	<u>Avertissements de dangers :</u> H302 Nocif en cas d'ingestion H315 Cause des irritations de la peau H317 Peut causer une réaction allergique cutanée H319 Provoque une sévère irritation des yeux H335 Peut causer une irritation des voies respiratoires
	<u>Conseils de prudence :</u> P102 Tenir hors de la portée des enfants P210 Tenir éloigner de la chaleur, des étincelles, des flammes ouvertes ou des surfaces chaudes - Ne pas fumer. P235 Garder au frais. P270 Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit. P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux ainsi que du visage. P403+233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder le récipient fermé de manière ferme.

RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Gamme complète des Phrases-H des sections 2 et 3

Acute Tox. 4	H302	Dangereux en cas d'ingestion.
Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation de la peau.
Skin Sens. 1	H317	Peut provoquer une réaction d'allergie cutanée.
Eye Irrit. 2	H319	Cause une irritation sévère des yeux.
STOT SE 3	H335	Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Phrases-P

P102	Tenir hors de la portée des enfants.
P210	Tenir éloigner de la chaleur, des étincelles, des flammes ouvertes ou des surfaces chaudes – Ne pas fumer.
P235	Garder au frais.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit.
P280	Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé.

Référence : RG_TEXTURE_GEL_FDS	Date de création : 09/01/2025	Date de révision : 09/01/2025
--------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

Disclaimer : Ces informations sont basées sur les connaissances actuelles et les données provenant du fournisseur, elles décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.